

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 14

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 07/04/2025

Date d'affichage : 14/04/2025

MA-DEL-2025-019

L'an deux mil vingt cinq, le onze avril, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de BENEVENT-L'ABBAYE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. André MAVIGNER**.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Bertrand LABAR, M. Olivier RICHARD, M. Jean FAYETTE, M. Aurélien LEGRAND, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, M. Jacky ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Stéphanie LIONDOR, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents excusés : Mme Ingrid DUDRUT.

Étaient absents non excusés :

Procurations :

Secrétaire : Mme Laure LIAIGRE.

**OBJET : Vote des taxes**

Compte tenu des besoins de financement du budget assainissement, Monsieur le Maire propose d'augmenter le montant de la taxe d'assainissement et de le porter de 70,00 € à 80,00 € pour sa part fixe et de 1,00 à 1,15 par m3 pour sa part variable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité fixe ainsi les tarifs de la taxe d'assainissement :

- part fixe : 80,00 €

- part variable : 1,15 € / m3

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de la CREUSE et publication par voie  
d'affichage le 14/04/2025

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. André MAVIGNER

